



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 028 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 17 juin 2009

Président

M. Kevin Sorenson

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mercredi 17 juin 2009

•(1630)

[Traduction]

Le président (M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC)): La séance est ouverte.

Nous avons terminé notre rapport et nous allons maintenant nous consacrer aux travaux du comité.

M. Dewar souhaite faire une observation.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le président, je vous suis reconnaissant de me donner l'occasion de prendre la parole.

Lors de la dernière réunion, quand le huis clos a été levé et que le comité est passé à ses travaux, j'ai dit que le ministre des Affaires étrangères n'avait pas vraiment répondu à notre demande visant à faire délivrer à Abousfian Abdelrazik un passeport ou un document de voyage, ce que j'estime préoccupant. La lettre que nous avons reçue du ministre disait en fait que le gouvernement attend de connaître la décision de la Cour fédérale avant de nous donner une réponse. Je tiens à répéter à quel point je suis déçu qu'on n'ait pas répondu à la demande. En fait, le comité avait demandé au ministre

d'émettre à M. Abdelrazik un document de voyage, ce qui est en son pouvoir, nous le savons tous. Cela n'a rien à voir avec une affaire judiciaire puisqu'au moment où la lettre a été rédigée, la Cour fédérale n'avait pas encore été saisie de la question.

Je tiens non seulement à réitérer ma préoccupation, mais également à demander que le point demeure à l'ordre du jour à notre retour et que, si la situation change, nous puissions l'inviter à comparaître.

Je vous remercie.

Le président: C'est moi qui vous remercie.

Y a-t-il d'autres questions que le comité souhaite aborder?

Comme il n'y en a pas, je vous souhaite tous de passer un très bel été. Bien qu'il ne faille rien tenir pour acquis, il semble que nous n'aurons pas à faire du porte-à-porte. Passez un bel été en sécurité avec vos proches et profitez-en. Nous nous retrouverons à l'automne, lorsque le comité reprendra ses travaux.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.